

contre d'éventuelles tentatives révolutionnaires, car le prolétariat inscrit et devra inscrire à son programme la destruction violente de la domination démocratique de la bourgeoisie.

Au point de vue de la situation immédiate, les dupes de la journée historique du 6 décembre sont incontestablement les ouvriers. Déjà, après leur résistance de Brest et de Toulon, ils furent qualifiés de « provocateurs » par les chiens déchainés du front populaire. Après la « réconciliation », le prolétaire qui tentera de résister par la violence à la violence capitaliste sera assommé, injurié et remis par les adeptes du front populaire entre les mains des agents de police. Contre les spartakistes, disait Rosa Luxembourg, les social-patriotes mobilisèrent ciel et terre, déchainèrent le fer et le feu : Spartakus devait être massacré ! En France, le front populaire, fidèle à la tradition des traîtres, ne manquera de provoquer au meurtre contre ceux qui ne se plieront pas devant le « désarmement des français » et qui, comme à Brest et à Toulon, déclencheront des grèves revendicatives, des batailles de classe contre le capitalisme, et en dehors de l'emprise des piliers du front populaire.

Certes, nous n'ignorons pas qu'après le 6 décembre, les centristes et les Croix de feu essayeront d'atténuer les répercussions de l'embrassade générale du parlement. Mais, en fait, le coup avait porté et les ouvriers avaient compris que, désormais, ils devaient confier leur sort à la répression étatique sans émettre la moindre résistance aux attaques capitalistes.

Pour qui voudrait consulter l'histoire de la III^e République, il serait possible de retrouver des phénomènes presque analogues à celui que nous venons de vivre et où l'apparence de menaces — inexistantes dans la réalité — contre la République, permit d'entraîner les ouvriers français — lors de l'affaire Dreyfus — derrière la bourgeoisie jusqu'à l'entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau. D'autre part, la lutte contre les congrégations religieuses — toujours au nom de la défense de la démocratie républicaine — permit à la bourgeoisie, sous Jules Ferry et Waldeck-Rousseau en particulier, d'obtenir l'adhésion des ouvriers à des mesures qui visaient bien plus à détruire l'esprit de classe de leurs organisations syndicales qu'à autre chose.

Les communistes français doivent trouver, dans les expériences actuelles et passées, la force d'en finir avec les litanies démocratiques et républicaines. Il n'y a aucun problème de choix entre République démocratique et fascisme qui puisse les retenir. Seule, la lutte impitoyable contre toutes les formes de domination capitaliste, pour l'érection de la dictature de classe du prolétariat, sans formule intermédiaire, sans « moindre mal », doit les guider. Aujourd'hui, ce qui importe, c'est d'opposer aux mesures, en apparence contre les ligues, en réalité contre le prolétariat, un travail d'agitation au sein des syndicats unifiés. Cela est d'autant plus pressant que les coups de théâtre sur la scène politique française s'accompagnent d'une aggravation de la situation internationale qui permet à la bourgeoisie de nourrir la propagande patriotique du front populaire au sein des masses et de détourner l'attention de ces dernières de leurs problèmes immédiats.

Précisément, parce que la situation se précipite, le travail des communistes au sein des syndicats acquiert une grande importance que les événements de la guerre mettront en lumière. A cet effet, et aussi pour arriver à se relier aux réactions de classe que la précipitation des situations peut faire naître, il convient de faire quelques observations que suggère le déroulement de la reconstitution de l'unité syndicale. Avant tout, il s'avère que, presque nulle part, les Unitaires n'ont obtenu une représentation proportionnelle dans les organes de direction. Ce sont les réformistes qui détiennent, non seulement la majorité — ce qui était inévitable — mais la presque

totalité des postes et des mandats. Il s'agit donc plus d'une liquidation de la C.G.T.U. que d'une fusion proprement dite. Les centristes n'ont pas fait grand cas de la violation de la « démocratie syndicale », car dans l'Enseignement, ils furent heureux de la voir s'effectuer contre les oppositionnels unitaires, qualifiés par eux de « sectes trotskiste ». En outre, ils comprennent parfaitement, maintenant que le P.C. est devenu un futur parti gouvernemental, que la structure de la C.G.T. correspond mieux à l'œuvre d'étranglement des ouvriers et de leur incorporation à l'Etat et qu'il vaut mieux s'y dissoudre. La C.G.T. est reliée à l'Etat par la participation de Jouhaux au Conseil Economique Supérieur, au B.I.T., etc...; les unitaires qui sont venus vers les confédérés sur la base de l'étouffement des luttes revendicatives devaient donc s'incorporer à des organisations syndicales qui réalisaient déjà une liaison avec l'Etat, laquelle ne fera que croître au fur et à mesure que se précipiteront les événements.

Autre chose est l'opposition entre réformistes et centristes au sujet du cumul des mandats syndicaux et politiques. Nous avouons franchement que la position des uns et des autres est tout aussi réactionnaire et étrangère aux intérêts de classe des travailleurs. En effet, rappelons tout d'abord que la C.G.T.U. a supprimé, en 1929, l'article de son statut défendant le cumul afin de jeter les syndicats dans la bagarre électorale derrière le P.C. Il s'agissait de cette période où les syndicats unitaires durent accepter — il serait plus juste de dire où on leur imposa — la ligne du parti, dont on proclamait le rôle dirigeant. Pour les réformistes, la lutte contre le cumul signifie « l'indépendance du syndicalisme » des partis et des politiciens. Chacun sait que cela ne signifie pas la sortie de Jouhaux des Conseils « économiques » bourgeois ou du B.I.T. et la remise en vigueur des principes de la lutte des classes. Il s'agit d'une variante « socialiste » d'une idéologie d'incorporation corporative des syndicats à l'Etat. Les ouvriers ne pourront plus former leur conscience de classe dans les syndicats où les répercussions des événements politiques seront étouffés. Pour les réformistes, c'est la conséquence de l'interdiction des fractions qui sert aussi de justification dans la suppression de la représentation proportionnelle dans l'Enseignement : « il ne faut pas tolérer la cristallisation de tendance », c'est ce qu'écrivait à ce moment le « Populaire ». Les centristes sont parvenus à faire triompher le cumul dans les syndicats des cheminots. Entre compères on peut s'arranger et les réformistes n'y verront aucun mal car, pour le P.C., l'activité politique signifie l'attachement des syndicats au parlement. En Angleterre, en Belgique, il est courant de voir des secrétaires de syndicats, députés, voire ministres. Dans ces deux pays, les syndicats servent à alimenter la propagande électorale et se relient politiquement à la machine étatique, alors que, simultanément, une incorporation organique, administrative, se vérifie. En France, cumul ou interdiction du cumul représentent deux solutions de tendances capitalistes. Il est évident que nous revendiquons le droit pour les militants politiques d'occuper des postes syndicaux, mais, aujourd'hui, le prolétariat doit lutter pour le droit des fractions qui, seules, changeront le caractère réactionnaire que réformistes et centristes veulent donner et donneront aux syndicats unifiés. Autour de cette revendication, qui doit se relier à un programme de revendications immédiates, il faut attirer l'attention des ouvriers en opposition aux contrastes entre centristes et réformistes qui vont à l'encontre des intérêts prolétariens et se situent sur le front de la consolidation de la domination capitaliste. C'est seulement ainsi qu'il est possible de maintenir debout un drapeau prolétarien qui permettra, au cours de la guerre, aux prolétaires, de retrouver leur véritable voie, leur véritable guide.